

Appel à candidatures Chargé(e) de mission Agro Pasto (50%) et Technicien(ne)-agri-environnement— Massif Mont Aigoual (50%)

au sein du Service Développement Durable

Statut

Poste à plein temps de catégorie A (ou éventuellement B avec une forte expérience), à compter du 1^{er} juin 2023

Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, avec priorité aux fonctionnaires (Etat, territoriale) et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes (PNC)

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec une zone protégée, le cœur, qui est aussi habité et avoisinant les 950 km². 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, composent ce territoire dont 113 sont adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique font de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en bien inscrit au patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Avec environ 1500 exploitations sur le territoire, l'agriculture représente une activité majeure. Ses productions sont très diversifiées, que ce soit en élevage (ovins, caprins, bovins, en lait ou viande) mais aussi dans les productions végétales (châtaigne, oignons doux, petits fruits, etc.) et en apiculture.

Les activités agricoles et pastorales contribuent à la préservation de milieux ouverts de haute valeur patrimoniale, de la qualité des paysages et de la biodiversité. Permettre le maintien d'une agriculture dynamique sans sacrifier la valeur écologique et patrimoniale du Parc national constitue un enjeu majeur, notamment en cœur de Parc où 450 exploitations utilisent un quart de la surface.

.Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste proposé, au sein du service développement durable, est placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de pôle Agri-Eau.

Le **service développement durable «SDD»** comprend trois pôles : Forêt-Chasse / Agri-Eau / Architecture-Urbanisme-Paysage. Il regroupe 18 agents dont 5 affectés sur les massifs. Conformément aux orientations de la charte définie en 2013, le SDD accompagne le développement des territoires sur l'ensemble du Parc dans la mise en œuvre des politiques de l'EP PNC dans les domaines suivants :

- l'agri-environnement et en particulier le soutien à l'agropastoralisme, à l'installation d'agriculteurs, au développement de l'agriculture biologique et des pratiques agroécologiques, ou encore à la structuration des filières, et l'eau
- la forêt, la chasse et la pêche,
- l'architecture, l'urbanisme, la préservation des paysages et les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Le SDD veille également à la bonne application de la réglementation du Parc sur la zone cœur du PNC.

Le pôle Agri-Eau est constitué de 7 agents permanents, et rassemble : une cheffe de pôle, une chargée de mission productions végétales et agro-écologie, un chargé de mission ressources en eau et milieux aquatiques, trois technicien(ne)s agri-environnement implantés sur les massifs Causses-Gorges, Mont Lozère et Vallées Cévenoles et un agent en charge à 50 % des missions relatives à l'agro-pastoralisme et à 50 % des missions de technicien(ne) agri-environnement sur le Massif Mont Aigoual.

.Missions liées au poste de chargé(e) de mission agro pastoralisme (50 %)

Le.la chargé(e) de mission en agro-pastoralisme assure les missions relatives à l'agro-pastoralisme et plus largement à l'élevage. Il.elle couvre dans son domaine l'ensemble du territoire du Parc, en collaboration avec les délégués territoriaux et les techniciens agri-environnement de chaque massif.

II.elle est chargé(e) de :

- la déclinaison de l'axe agricole « Soutenir le pastoralisme » et « Consolider la transhumance » de la charte du Parc en partenariat avec les acteurs du territoire et en lien avec la cheffe de pôle,
- piloter des projets pilotes relatifs à l'agro-pastoralisme :
 - Sylvopastoralisme : élaborer avec les partenaires un projet de territoire autour du sylvopastoralisme, suivi des essais sur les propriétés du Parc (Mas de La Barque, ..),
 - O Duplication des prairies naturelles de fauche : gérer la continuité du travail réalisé par l'actuelle chargée de mission prairies naturelles de fauche.
- réaliser des outils méthodologiques, des référentiels et des guides autour du pastoralisme,
- assurer la coordination des journées d'échanges agro-écologiques sur l'élevage,
- l'appui technique du PAEC_2023-2024 « projet agro-environnemental et Climatique » dans sa mise en œuvre et son suivi.

Pour toutes ces activités, il.elle peut être amené.e à encadrer des stagiaires.

Les missions pourront être amenées à évoluer en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

.Missions liées au poste de technicien(en) agri-environnement –Mt Aigoual (50 %)

Le.la technicien(ne) agri-environnement est affecté.e à mi-temps au Massif Mont Aigoual.

Il.elle évolue au sein d'une équipe massif coordonnée par une déléguée territoriale et composée de représentants de tous les services et de la direction (SAS, SDD et SCVT) avec qui il.elle partage les moyens matériels. Cette équipe est chargée de maintenir une relation étroite avec le territoire et de mettre en œuvre les politiques et actions de l'établissement.

Le.La technicien(ne)s agri-environnement est l'interlocuteur.trice direct.e des agriculteurs et des éleveurs à l'échelle de son massif.

Dans le cadre de ses missions, sur son massif, il.elle :

- assure un contact permanent avec les acteurs du monde agricole et pastoral, principalement les exploitants agricoles sur le massif: information et sensibilisation à la règlementation cœur de Parc, instruction des demandes d'autorisation, accompagnement de projets ...
- accompagne les groupements pastoraux, la Coopérative d'éleveurs la Raïole, notamment dans le suivi des estives, des cabanes pastorales mises à disposition,
- assure le suivi des propriétés du Parc national (bâti et foncier agricole) et des conventions/contrats (ex : conventions pluriannuelles de pâturage, les baux à ferme),
- accompagne le développement de la marque Esprit Parc national auprès des agriculteurs et le suivi des bénéficiaires (réalisation des audits, organisation de journée Esprit Parc, ..).

Pour l'ensemble de ses missions, il.elle :

- participe aux réunions du pôle dans un but de coordination et de mise en cohérence des actions,
- travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations. Il elle participe notamment aux réunions mensuelles du massif.

Le poste est basé à Florac-Trois-Rivières (siège de l'EP PNC) ou à la Serreyrède (commune de Val d'Aigoual, Gard), avec de nombreux déplacements à prévoir sur le massif du Mont Aigoual, et sur l'ensemble du territoire du Parc dans le cadre de ses missions transversales en agro pastoralisme.

Compétences et savoir-être

- Compétences avérées en agronomie et en développement agricole,
- Expériences et compétences affirmées dans le domaine de l'élevage et du pastoralisme,
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Expérience et compétences en accompagnement de projets,
- Bonnes capacités rédactionnelles, sens de l'organisation, esprit d'initiative,
- Des compétences en saisie et en utilisation de données SIG seraient également appréciées.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Bac+5 (Ingénieur Agro) ou éventuellement Bac+2 avec une forte expérience professionnelle
- Expérience professionnelle dans le pastoralisme, l'élevage et l'agri-environnement
- Permis de conduire B.

Modalités administratives de recrutement

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, <u>pour le 21 avril 2023 au plus tard.</u>

- par courriel avec accusé de réception à : <u>carine.thomas@cevennes-parcnational.fr</u>
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice, Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais, Florac, 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner en semaine 20 ou 21.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Carine ESCULIER, cheffe du pôle Agri-Eau
04.66.49.53 67

carine.esculier@cevennes-parcnational.fr